

Les Infos de Base

Mercredi 18 juin 2014
volume 17, numéro 25
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 25 du 18 juin 2014.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 18 juin 2014 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 25 du 18 juin 2014, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 24 du 14 juin 2014.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 3 juillet 2014 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

Les *Infobase Lois et Règlements du Canada* sont à jour au 14 mai 2014.

Les *Infobase Lois et Règlements de l'Ontario* sont à jour 23 avril 2014.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 25 mai 2014.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 24 mai 2014 et contient maintenant 9 468 termes ou mots de renvoi pertinents.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, RLRQ, c. **M-14**, a. 36.4.

Paiement de taxes foncières et de compensations pour la valeur par hectare d'un terrain situé dans une zone agricole et faisant partie d'une exploitation agricole, Avis, (2014) 146 *G.O.* 1, 608.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur certaines activités professionnelles qui peuvent être exercées par des personnes autres que des thérapeutes conjugaux et familiaux, RLRQ, c. **C-26**, r. 281.1, titre, aa. 1, 2, 2.1, 3, 4, 4.1.

Règlement modifiant le Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par des personnes autres que des thérapeutes conjugaux et familiaux, D. 489-2014 du 03-06-14, (2014) 146 *G.O.* 2, 2016, aa. 1-7.

Règlement sur certaines activités professionnelles qui peuvent être exercées par des personnes autres que des travailleurs sociaux, RLRQ, c. **C-26**, r. 281.2, titre, aa. 1, 2, 2.1, 3, 4, 4.1.

Règlement modifiant le Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par des personnes autres que des travailleurs sociaux, D. 488-2014 du 03-06-14, (2014) 146 *G.O.* 2, 2015, aa. 1-7.

Règlement sur le piégeage et le commerce des fourrures, RLRQ, c. **C-61.1**, r. 21, a. 17.

Règlement modifiant le Règlement sur le piégeage et le commerce des fourrures, A.M. 2014-001 du 02-06-14, (2014) 146 *G.O.* 2, 2017, a. 1.

Règlement 91-507 sur les référentiels centraux et la déclaration de données sur les dérivés, RLRQ, c. **I-14.01**, r. 1.1.

Entrée en vigueur des articles 25-36, 40, 41.

Règlement sur les régimes complémentaires de retraite, RLRQ, c. **R-15.1**, r. 6, aa. 13, 13.0.1, 13.0.2, 16.2, 19, 20, 20.3, 20.4, 22.2, 24.1, 28, 29, 30, 31, 31.1, 50, ann. 0.2, 0.3, 0.4, 0.8, 0.9.

Règlement modifiant le Règlement sur les régimes complémentaires de retraite, D. 500-2014 du 11-06-14, (2014) 146 *G.O.* 2, 2000A, aa. 1-22.

Règlement sur les régimes volontaires d'épargne-retraite, RLRQ, c. **R-17.0.1**, D. 499-2014 du 11-06-14, (2014) 146 *G.O.* 2, 1987A, nouveau.

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

2 Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

3 Quoi de neuf dans Accès Légal

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction, RLRQ, c. **R-20**, r. 10, aa. 1.1, 5.4, 6.2, 19.1, 23.1, 32, 63, 106, 106.1, 108-111.1, 113, 119, 126-127, 128.1-132, 134.1-135.1, 137, 137.2, 138, 140, 141-144, 149, 153.1, titre de la section VIII, 154-157.3, 160, 161.

Règlement modifiant le Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction, Décisions CAS-140086, CAS-140087, CAS-140088 et CAS-140089 du 27-03-14, (2014) 146 G.O. 2, 1810, aa. 1-61.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi sur l'indemnisation des agents de l'État, L.R.C. (1985), ch. **G-5**, aa. 2, 9, 9.1, 9.2, 12.1, 13, 14 (A).

Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable, L.C. 2012, ch. 19, aa. 420-424.

Loi sur l'éducation des Mi'kmaq, L.C. **1998**, ch. **24**, annexe.

Décret visant à ajouter la Première nation de Glooscap à l'annexe de la Loi sur l'éducation des Mi'kmaq, DORS/2014-132 du 29-05-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 1624, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur l'aéronautique, L.R.C. (1985), ch. **A-2**.

Règlement de l'aviation canadien, DORS/96-433, aa. 101.01, sous-partie 4 de la partie VI de l'annexe II de la sous-partie 3 de la partie I, 103.12, 107.01, 107.02, 107.04, 203.01, 400.01, 401.05, 406.03, 406.71, 602.09, 302.11, 602.115, 602.122, 602.126, 602.128, 604.01-604.208, 605.04, 605.10, 605.36, annexe I de la sous-partie 5 de la partie VI, 606.03, 700.02.

Règlement modifiant le Règlement de l'aviation canadien (parties I, II, IV, VI et VII — exploitants privés), DORS/2014-131 du

29-05-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 1547, aa. 1-24.

Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes, L.R.C. (1985), ch. **B-7**.

Décret sur les privilèges et immunités relatifs à l'Association internationale de développement, à la Société financière internationale et à l'Agence multilatérale de garantie des investissements, DORS/2014-137 du 29-05-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 1683, nouveau.

Régime de pensions du Canada, L.R.C. (1985), ch. **C-8**.

Règlement sur le Régime de pensions du Canada, C.R.C., ch. 385, a. 68.1.

Règlement modifiant le Règlement sur le Régime de pensions du Canada, DORS/2014-135 du 29-05-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 1653, a. 1.

Loi sur la protection des pêches côtières, L.R.C. (1985), ch. **C-33**.

Règlement sur la protection des pêcheries côtières, C.R.C., ch. 413, intertitre précédant l'article 2, aa. 2, 5, 19.3, 21, 24-38, 41, 46.1, 47, ann. IV.

Règlement modifiant le Règlement sur la protection des pêcheries côtières, DORS/2014-149 du 06-06-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 1742, aa. 1-10.

Loi sur les offices des produits agricoles, L.R.C. (1985), ch. **F-4**.

Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des oeufs d'incubation de poulet de chair au Canada, DORS/2000-92, a. 2.

Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des oeufs d'incubation de poulet de chair au Canada, DORS/2014-146 du 02-06-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 1730, a. 1.

Règlement sur l'octroi de permis visant les poulets du Canada, DORS/2002-22, aa. 1, 5, 6, 8, 9, ann. 4, 5.

Règlement modifiant le Règlement sur l'octroi de permis visant les poulets du Canada, DORS/2014-143 du 30-05-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 1714, aa. 1-6.

Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des poulets au Canada, DORS/2002-35, aa. 1, 2, 4,

5.1, 12-14.

Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des poulets au Canada, DORS/2014-145 du 30-05-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 1726, aa. 1-5.

Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets, DORS/2002-36, aa. 1, 3, 8.1-8.3, 10.1, annexe.

Règlement modifiant le Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets, DORS/2014-144 du 30-05-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 1721, aa. 1-5.

Code canadien du travail, L.R.C. (1985), ch. **L-2**.

Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, aa. 2.20 (A), 5.1, 5.5, 5.11, 16.2, 16.3, 16.4, 16.5, 16.6 (A), 16.13 (A).

Règlement correctif visant le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/2014-142 du 29-05-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 1712, aa. 1-10.

Règlement sur la sécurité et la santé au travail (pétrole et gaz), DORS/87-612, aa. 1.1, annexe de la partie VII, 3.11, titre de la partie VI, 6.1, 6.2, 6.3-6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.11, 6.12, 10.16, 10.18, 10.32, 10.35, 10.38, titre de la partie XI, 11.1, 11.3, 11.6, 11.7, 11.9-11.14, 11.15, 11.18-11.22, 11.23, 11.25, titre de la section II de la partie XI, 11.29, 11.30, 12.1, 12.2, 12.5, 12.6, 13.7, 15.8, 15.44, 15.52, 16.4, annexe I de la partie XVI, 17.3, 17.4, 17.6, 17.8, 17.12, 17.14.

Règlement correctif visant le Règlement sur la sécurité et la santé au travail (pétrole et gaz), DORS/2014-141 du 29-05-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 1700, aa. 1-16.

Loi sur les contraventions, L.C. **1992**, ch. **47**.

Règlement sur les contraventions, DORS/96-313, ann. III.02.

Règlement modifiant le Règlement sur les contraventions, DORS/2014-138 du 29-05-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 1686, a. 1.

Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs, L.C. **1994**, ch. **22**.

Règlement sur les oiseaux migrateurs, C.R.C., ch. 1035, ann. I.

Règlement modifiant le Règlement sur les oiseaux migrateurs, DORS/2014-136 du 29-05-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 1657, aa. 1-38.

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, L.C. **2001, ch. 27**.

Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, DORS/2002-227, aa. 1, 2, 50, 58, 62, 83, 98, 105, 108, 117, 131, 132, 133, 135, 136, 139, 141, 153, 161, 177, 200, 206, 251, 362.

Règlement correctif visant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, DORS/2014-139 du 29-05-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 1691, aa. 1-6;

Règlement correctif visant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, DORS/2014-140 du 29-05-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 1694, aa. 1-18.

Loi canadienne sur l'épargne-invalidité, L.C. **2007, ch. 35, art. 136**.

Règlement sur l'épargne-invalidité, DORS/2008-186, aa. 2, 3.

Règlement modifiant le Règlement sur l'épargne-invalidité, DORS/2014-134 du 29-05-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 1649, aa. 1, 2.

Loi visant à promouvoir l'efficacité et la capacité d'adaptation de l'économie canadienne par la réglementation de certaines pratiques qui découragent l'exercice des activités commerciales par voie électronique et modifiant la Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, la Loi sur la concurrence, la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques et la Loi sur les télécommunications, L.C. **2010, ch. 23**.

Règlement sur la protection du commerce électronique (CRTC), DORS/2012-36, a. 6.

Règlement modifiant le Règlement sur la protection du commerce électronique (CRTC), DORS/2014-130 du 28-05-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 1545, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Quoi de neuf dans Accès Légal

Les GCI sont maintenant disponibles depuis 1960 via le service web d'Accès Légal.

Les GCII sont maintenant disponibles depuis 1947 via le service web d'Accès Légal ainsi que pour les abonnés WUALA.

Rappelons que les GCIII sont aussi disponibles depuis 1974 via le service web d'Accès Légal ainsi que pour les abonnés WUALA.